Compte-rendu du Bureau directeur
16/12/2024 – 19h00

Présents : Sandrine Romagné, Grégoric Bouly, Kévin Tonnelé, Céline Dumay, William Orion

Excusés : Didier Geneste, Delphine Bunel, Christophe Lachaud

Invités : Amandine Vaupré, Frédérique Henry,

Ordre du jour

Informations diverses 1
Aide à Mayotte : 1
CRAF2S – Revalorisation des tarifs : 1
Départ de Gary Picault : 1
PSC1 Ex-Basse-Normandie 1
Tarification des Brevets fédéraux 2
Questions diverses 2
Suivi des blessures lors des sélections Ligue 2

Informations diverses

La Présidente informe le Bureau directeur des dossiers en cours :

Aide à Mayotte :

Le projet d'aide à Mayotte est en cours. À ce jour, les principales problématiques concernent le manque d'eau et d'électricité sur l'île. La FFR réfléchit à une aide commune FFR/Ligue pour soutenir nos amis Mahorais face aux conséquences dévastatrices causés par le cyclone Chido.

CRAF2S – Revalorisation des tarifs :

La majoration des tarifs pour le CRAF2S est actuellement en cours. Les négociations sont proches de leur finalisation, et une nouvelle convention devrait être mise en place prochainement pour concrétiser cette revalorisation.

Départ de Gary Picault :

Concernant le départ de Gary, il n'y a pas de changement concernant le timing prévu. Le départ de Gary est toujours envisagé pour la fin juin, et toutes les démarches sont en cours pour garantir une transition dans ce sens.

PSC1 Ex-Basse-Normandie

: Sandrine Romagné évoque la nécessité d'organiser une formation PSC1 pour l'ex-Basse-Normandie. Elle demande à Céline Dumay si cela est envisageable, afin de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire et d'assurer une couverture homogène des formations.

Céline Dumay se rapproche de Karen Esteven pour savoir si elle peut envisager la mise en place de cette formation en Basse-Normandie.

Tarification des Brevets fédéraux

Kevin suggère que le bureau mène une réflexion sur la tarification des formations pour les brevets fédéraux. Le constat est que la Ligue de Normandie est actuellement la plus chère en termes de coût de formation, ce qui décourage les clubs d'envoyer des candidats. L'idée serait de réfléchir à une réduction de la marge pour rendre ces formations plus accessibles.

Après discussion, trois options ont été proposées :

1. Statu quo : Maintenir la tarification actuelle sans modification.

2. Baisser la tarification : Réduire le coût des formations pour les rendre plus attractives pour les clubs.

3. Offrir un service complémentaire : plutôt que de baisser la tarification, envisager d'apporter un service supplémentaire, comme doter les clubs de 4 chasubles orange pour chaque club qui enverrait un éducateur en formation. Une autre idée pourrait être de proposer des formations gratuites pour les clubs en manque d'éducateurs, afin de les aider à répondre aux besoins.

Le bureau compte poursuivre cette réflexion pour décider de l'option à privilégier en fonction des impacts financiers et logistiques.

- Conseil de Résolution des Litiges : Afin de répondre aux exigences des règlements généraux qui stipulent que le Conseil de résolution des litiges ne doit pas être composée majoritairement de membres élus au sein du Comité Directeur de la Ligue, Jérôme Lelaidier a demandé au Bureau Directeur de valider la cooptation de Héloise Eve et Morgane Coupeau pour intégrer sa commission.

Le Bureau directeur adopte à l'unanimité des présents la cooptation de Héloïse Eve et Morgane Coupeau

Questions diverses

Suivi des blessures lors des sélections Ligue

Céline Dumay a fait le constat qu'il n'y a actuellement aucun suivi systématique des blessures des joueurs et joueuses lors des sélections de la Ligue, et que les parents ne sont pas explicitement informés des blessures de leurs enfants, ce qui peut poser problème dans la prise en charge et le suivi médical.

Pour améliorer cette gestion et garantir un suivi plus rigoureux, Céline Dumay propose de mettre en place un nouveau processus à compter du prochain rassemblement des sélections, prévu les 4 et 5 janvier.

Ainsi, à partir de cette date, un courrier sera envoyé aux parents des joueurs et joueuses blessés. Ce courrier détaillera la prise en charge des blessures et précisera que la Ligue continuera à assurer le suivi et la continuité de la prise en charge médicale pour ces joueurs.

Sandrine Romagné souligne que cette démarche montre le sérieux de la commission médicale en s'assurant que toutes les informations relatives aux blessures des joueurs et à leur prise en charge ont été communiquées de manière claire et formelle aux parents.

Elle précise également qu'il sera important de s'appuyer sur les médecins des Comités Départementaux 27 et 76 lors de ces rassemblements, ce qui renforcerait la rigueur du process de suivi des blessures.

Le Bureau directeur adopte à l'unanimité des présents le nouveau process de suivi des blessures dans le cadre des rassemblements des sélections Ligue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Grégoric Bouly
Secrétaire général

